

AGONAC INFOS



Chères Agonacoises, chers Agonacois,

L'année 2020 est achevée...elle laisse un goût amer à bien des égards.

La crise sanitaire inédite de la COVID 19, nous a tous profondément affectés, que ce soit sur le plan de la santé, du lien social ou encore sur le plan économique.

En effet, les douze derniers mois ont été éprouvants et je crains, hélas, que les semaines à venir le soient encore.

Pour autant, je ne veux conserver de cette année écoulée que le meilleur ; l'élan de solidarité qui nous a permis de fournir des masques à tous les habitants, l'opération des chèques cadeaux ou encore la cohésion sociale qui a cimenté la vie du village face à cette crise sanitaire interminable.

Je veux saluer le travail mené par les élus et agents municipaux qui ont permis une continuité du service public dans des conditions parfois difficiles. Tous sont depuis le début de cette crise au service de la collectivité. Je les en remercie très sincèrement et rends hommage à leur implication sans faille.

Enfin, je ne peux citer ici toutes celles et ceux, qui dans la commune, ont témoigné, de par leur dévouement, de ce sens de l'entraide. Qu'ils en soient profondément remerciés.

C'est pourquoi, à l'heure de formuler des vœux pour cette nouvelle année 2021, je souhaite de tout cœur que cette harmonie et le travail commun président encore à tout ce que nous entreprendrons ensemble dans l'avenir pour notre commune à laquelle nous sommes attachés.

Je souhaite à tous que cette année 2021 tienne ses promesses, qu'elle soit plus sereine et qu'elle nous permette de nous retrouver afin d'échanger et de partager des moments de convivialité, qu'elle nous redonne espoir en un monde meilleur.

Quoiqu'il en soit, vous pouvez compter sur notre énergie pour continuer à porter, avec vous, des projets pour Agonac !

Dans l'immédiat, et afin de préserver la santé de tous, le Préfet de la Dordogne a demandé l'annulation des traditionnelles cérémonies des vœux.

Ainsi, dès que cela sera possible, la Municipalité organisera une rencontre avec l'ensemble des habitants afin de pouvoir vous présenter les actions réalisées depuis le début du mandat et nos orientations pour 2021.

Au nom des élus municipaux et moi-même, je vous adresse tous nos meilleurs vœux à vous toutes et tous ainsi qu'à vos proches !

Christelle Boucaud,
Maire d'Agonac



Vie municipale p. 2-4



Bien-Vivre p. 5-7



Scolaire
Périscolaire p. 8-9



Vie culturelle /
associative p. 10



Etat civil p. 11



Agonac bouge p. 12

Mentions légales :

Directrice de publication :
Christelle Boucaud

Conception :
Line Peslherbe

Crédits photos :
François Courtey
Paul Plaza
Emilie Soulard

Impression :
Imprim'Périgord

Textes :

Jennifer Bernon,
Christelle Boucaud,
Stéphanie Bomme-Roussarie
Séverine Cacheux,
François Courtey,
Amélie Gaillard,
Véronique Gerbeau,
Bernadette Luquain,
Fabienne Négrier,
Alexandra Papon,
David Papon,
Sara Payenche-Simonnet,
Line Peslherbe.



Ouverture de la Maison de santé pluridisciplinaire

L'ouverture de la Maison de santé pluridisciplinaire est le fruit d'un long travail collaboratif entre les élus municipaux et les professionnels de santé, tous réunis autour du projet pour préserver et développer l'offre de soins sur notre commune. Depuis le 07 janvier dernier, les premiers patients ont pu bénéficier de ce nouvel espace dédié à l'offre de soins.



La Maison de santé accueille, les Docteurs Bernadac, Demonchy, Léric et Maunac, le kinésithérapeute Xavier Martz, l'ostéopathe Fanny Meunier, la podologue Amandine Rongiéras, le cabinet infirmier de Séverine Bouthier, la médecine du travail, ainsi qu'une art-thérapeute Marie-Pierre Borde.

Des contacts sont en cours pour accueillir notamment un autre kinésithérapeute, une psychologue, des spécialistes, des ateliers de sport santé et d'autres intervenants qui pourraient élargir le panel de l'offre de soins.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous procéderons à l'inauguration officielle.

Opération AGOCADEAUX : CONSOMMEZ ICI

Afin de soutenir les artisans, les commerçants et les services de proximité de la commune dans cette crise sanitaire, la municipalité a décidé d'offrir 20€ de chèques cadeaux, les "Agocadeaux", pour chaque foyer Agonacois.

Cette opération a été portée en partenariat avec la Mairie et l'association des artisans et commerçants Art-Com.

Ainsi près de 400 foyers ont pu bénéficier de ces derniers et ont été utilisés à Agonac.



Vous avez pu également découvrir le logo "Consommez ici" à cette occasion.

Ces commerçants et artisans qui parfois ont été nommés «non

essentiels» durant cette crise sanitaire, sont pourtant bel et bien essentiels dans notre village, parce que leurs activités sont vitales pour le dynamisme, l'attractivité et le lien social de notre commune, alors soutenons-les, consommons ici !

Vous pouvez offrir des chèques cadeaux à vos proches en tant que particuliers, ou en tant qu'entreprise pour en faire bénéficier vos salariés.

Vous les trouverez en vente dans les deux épiceries du village, mais également au Bar Tabac «La Truffière».

Les artisans et commerçants vous souhaitent de belles fêtes !



Au cours du mois de Décembre, nous avons dévoilé un pêle-mêle de nos artisans et commerçants agonacois, vous permettant de les découvrir ou de les re-découvrir.

Émilie Soulard, photographe d'Agonac, a mis en lumière tous ceux qui, malgré un contexte difficile, répondent toujours présents et sont le ciment de la vie économique et sociale de notre village.

Aménagement paysager de la place du XI novembre

Les travaux d'aménagements paysagers de la place du XI novembre sont maintenant achevés. Ils ont été réalisés par l'entreprise JAROISSIE et Fils basée à Notre Dame de Sanilhac.

Différentes variétés de végétaux telles que des chênes verts, des haies de charmes, des rosiers, des graminées, etc..., ont été plantées afin d'apporter de la couleur et de la diversité pour le plaisir des yeux.

Il est essentiel de créer une dynamique pour de nouveau profiter pleinement de cette place et en faire un lieu de convivialité et de rencontres.



Le marché est relancé sur la place du XI novembre

Suite à la venue d'une nouvelle bouchère ambulante et de la demande de certains professionnels, le marché d'Agonac est relancé **à compter du jeudi 28 janvier prochain.**

Les marchands vous accueilleront **à partir de 15 heures place du XI novembre.**

Une bouchère, un fromager, un producteur de fruits, Perrine Ducoup proposera la vente de plants et de ses paniers de légumes à partir du printemps, Danièle Lascaux mettra à la vente des bouquets de fleurs.

**Le 28 janvier,
à l'occasion
du lancement,
des barbes à papa
seront proposées
gratuitement
à tous les enfants.**



Réinstallation du monument aux morts

Suite à la consultation citoyenne mise en place l'été dernier pour recueillir l'avis des habitants sur l'implantation définitive du monument aux morts. 98 personnes se sont prêtées à cet exercice participatif.

Après dépouillement officiel des bulletins de vote à la salle des fêtes, il en ressort que 59 votants sont favorables à sa réinstallation sur la place du XI novembre.

La nouvelle équipe municipale avait souhaité requérir l'avis des administrés sur le lieu d'implantation du monument aux morts.

Ainsi, cet engagement et l'avis des habitants seront respectés et le monument aux morts sera donc bien réinstallé sur la place du XI novembre dans le courant de l'année 2021.



Plusieurs outils existent pour communiquer et vous informer des actualités de la commune.

En version numérique :

- le **site internet** : www.agonac.fr (vous pouvez vous inscrire, sur demande, à la lettre d'information numérique)
- la page **facebook**
- le compte **Instagram**

Une réflexion est en cours avec le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) concernant la création d'un compte TikTok.

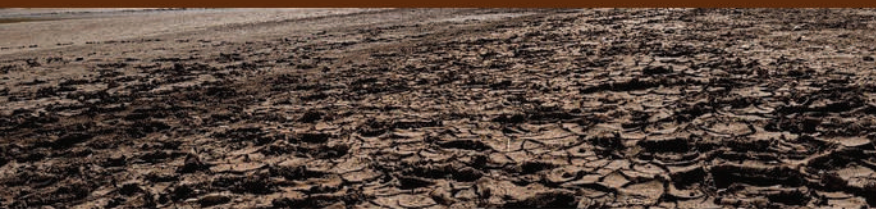
En version papier :

- le **bulletin municipal**, d'environ 12 pages, qui paraît 3 fois par an.
 - le "**Flash infos**", un document recto verso, qui paraît en fonction des besoins.
- Tous deux sont distribués dans toutes les boîtes aux lettres du village.

Prenez le temps de les lire car ils vous permettent de vous tenir au courant des actualités, des projets en cours et à venir !

Enfin, l'équipe municipale s'interroge actuellement sur la mise en place de panneau(x) d'affichage qui pourront venir compléter efficacement les outils existants.

Sécheresse 2018 : une aide exceptionnelle !



L'État met en place un dispositif exceptionnel de soutien aux victimes de l'épisode de sécheresse réhydratation des sols survenu en 2018 pour les communes qui n'ont pas été reconnues en situation de catastrophe naturelle, ce qui est le cas d'Agonac, plafonnée à 15 000 € pour les ménages très modestes et 10 000 € pour les ménages modestes, est accordée pour les seules résidences principales achevées depuis plus de 10 ans à la date du 31 décembre 2017, sous réserves qu'elles aient été assurées.

Les dossiers de demande doivent être adressés avant le 28 février 2021, à la Préfecture qui dispose d'un délai de 3 mois pour répondre, les travaux devant être réalisés dans les 2 ans.

Pour connaître les pièces à fournir merci de contacter les services administratifs de la Mairie au



Cassiopea Téléassistance est un service de proximité pour soutenir les personnes âgées et les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie dans leur vie quotidienne à domicile.

La téléassistance est :

- la solution pour agir rapidement en cas de besoin (chute, malaise, rôdeurs...) ;
- une écoute **24h/24** et 7j/7, une aide rapide en cas d'urgence ;
- un **service de proximité**, un accompagnement personnalisé ;
- un agrément service à la personne permettant de bénéficier de **réduction d'impôt** ;
- un service agréé par le Conseil départemental de la Dordogne pour les bénéficiaires APA et PCH.

Vous pouvez rencontrer un conseiller de Cassiopea dans les locaux de votre Mairie
Plus d'informations au 05 53 53 54 54 - tele.assistance@cassiopea.fr

La municipalité d'Agonac
via le CCAS souhaite
accorder **une aide financière**
à tous les bénéficiaires du dispositif.

Si vous souhaitez adhérer
ou si vous êtes déjà adhérents
au service de Téléassistance,
cette aide vous concerne
sur simple demande
auprès du secrétariat
de Mairie : 05.53.06.37.09.



Mobilisation de tous les acteurs de santé locaux pour la vaccination anti Covid à l'EHPAD «Les Chênes verts»



La stratégie nationale de vaccination anti-COVID a pour objectifs principaux de faire baisser la mortalité et les formes graves, protéger les Français et notre système de santé.

Trois principes majeurs ont été établis pour la campagne de vaccination :

- Le libre choix : le recueil du consentement de chacun ;
- La gratuité ;
- La sécurité : la vaccination se fera dans le respect strict de toutes les règles sanitaires dans le respect des préconisations issues d'organismes indépendants.

Pour lutter efficacement et rapidement contre la pandémie, l'EHPAD les chênes verts s'est porté volontaire pour être un site pilote de la vaccination anti COVID19.

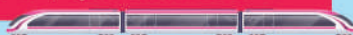
La pharmacie d'Agonac a accepté immédiatement d'être l'interlocuteur référent pour l'organisation logistique de tout le processus.

Les Médecins traitants d'Agonac ont joué un rôle capital dans la promotion et la préparation vaccinale.

L'administration des vaccins a été réalisée au sein de l'EHPAD le samedi 9 janvier 2021 à 40 Résidents et plusieurs professionnels de plus de 50 ans. Le Docteur Maunac, médecin coordonnateur, une IDE de l'institution et une IDE de la réserve sanitaire ont piloté les opérations.

L'Agence Régionale de Santé, pour sa part, coordonne la totalité du dispositif. La CPAM 24 soutient le volet administratif.

12 minutes pour rejoindre Périgueux, qui dit mieux !



En ce début d'année, à l'heure des bonnes résolutions, nous vous lançons le défi d'aller sur Périgueux en 12 minutes. "12 minutes ? Facile !" nous diront certains.

Mais bien sûr, nous allons ajouter à ce challenge, des contraintes supplémentaires : aller à Périgueux en 12 minutes, à l'heure des bouchons et en respectant strictement le code de la route.

Ne cherchez pas plus loin, nous avons la solution ! **Il vous suffit de prendre le train.**

En plus du gain de temps et l'avantage de pouvoir se déplacer tout en pouvant lire, travailler, dormir ou encore répondre à ses sms, nous vous proposons de limiter votre empreinte carbone.

De nombreuses aides financières existent pour promouvoir le transport collectif et notamment le transport ferroviaire (participation employeur, Région Nouvelle Aquitaine, CCAS de la commune).

Les élus municipaux et les membres du CCAS se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans votre recherche d'aides financières.

Comme nous vous l'indiquons dans ce bulletin municipal, le nombre d'arrêts en gare d'Agonac a fortement augmenté, facilitant ainsi la mobilité.

Plus le nombre de voyageurs sera important, plus les arrêts des trains dans notre gare seront pérennes.

Une gare peu fréquentée est une gare condamnée.

Nouveauté au CIAS du Grand Périgueux !



Dans le cadre d'une réorganisation fonctionnelle en lien avec la crise sanitaire, le CIAS est présent **tous les jeudis après midi de 14h à 17h30 à la Mairie** pour une permanence d'accueil délocalisée à destination principalement des intervenant.e.s à domicile pour des rendez-vous individuels, des réunions en petits collectifs, pour prendre du matériel de protection sanitaire et des documents administratifs.

Ces permanences n'ont pas vocation à recevoir les familles car les Responsables de secteur ou la coordinatrice de Vie sociale doivent plutôt rencontrer les personnes aidées lors de visites à domicile (évaluation, mise en place et suivi des activités...).

Un aménagement routier !

Après plusieurs mois d'essais "l'écluse routière" avenue de la Beaurnonne est enfin installée de façon définitive. Il avait été demandé par des commerçants et de nombreux agonacois, de sécuriser cette zone routière comprise entre deux carrefours. Celui de la route de Brantôme et celui de la route de Sorges.

Pour cela, il fallait obliger les automobilistes à réduire leur vitesse.

Après consultation des services départementaux des routes, il a été décidé de rallonger la zone 30 qui s'étend désormais de la fontaine de "Pisse chèvre" jusqu'à la Mairie.

Malheureusement, trop nombreux sont les automobilistes qui ne respectent pas le code de la route et obligent les collectivités à investir dans ce type d'aménagements.

Cette "écluse routière" avec rétrécissement de la chaussée est un signal fort pour modérer sa vitesse.

Elle permet également de sécuriser la sortie du parking devant la boulangerie.



Du changement pour la collecte des encombrants en porte à porte !



Ce service restera gratuit !

Depuis octobre 2020, le Grand Périgueux a décidé d'harmoniser la collecte des déchets encombrants sur l'ensemble des communes de son territoire.

Ainsi, sur la commune d'Agonac, l'Association de Récupération et de Traitement pour l'Ecologie, l'Environnement et la Créativité (ARTEEC) assurera deux collectes par an. Elles auront lieu le deuxième lundi des mois de juin et d'octobre.

L'association ARTEEC est située à Marsac sur l'Isle, vous devez obligatoirement contacter le prestataire pour bénéficier du ramassage de vos encombrants au 05 53 46 65 46 aux heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Pour les encombrants, pas plus de 1 m3 par foyer !

Le matin du ramassage, les objets doivent être placés en bordure de la voie publique.



La crise sanitaire actuelle ne permet pas à la délégation Dordogne AFM Téléthon d'organiser leurs manifestations habituelles. Cette année, l'opération : 1 pile = 1 don pour le Téléthon est lancée sur notre commune.

Jennifer et Romain BERNON, se mobilisent pour récupérer les piles usagées, pour cela, plusieurs bacs ont été placés à : la mairie, la boulangerie, Gamm vert et dans chaque classe de l'école primaire.

A ce jour, ils comptabilisent plus de 500kg de piles usagées collectées.

Chaque tonne de piles récupérées sera reversée au profit de la recherche.

Pour information : **1 tonne de piles récupérées = 250 € reversés pour la recherche.**



On compte sur vous ! La recherche à besoin de vos dons. La délégation Dordogne de l'AFM Téléthon vous remercie par avance pour vos gestes solidaires !



Depuis sa création en 2007, l'entreprise ARNAUD Jérôme basée à AGONAC est spécialisée dans l'isolation, la plâtrerie et la peinture. Cette année l'entreprise élargit ses compétences en accueillant, dans l'effectif de 6 salariés, un artisan électricien avec 15 ans d'expérience et de savoir-faire.

L'équipe de professionnels qualifiés et habilités intervient sur l'installation et la mise en service des équipements électriques pour les particuliers et les professionnels, mais également sur la réhabilitation électrique des logements.

L'entreprise ARNAUD Jérôme, avec sa **nouvelle activité d'électricité générale** propose à présent un service de dépannage électrique, d'installation de réseau domotique (maison connectée), de borne pour véhicule électrique, d'alarmes anti-intrusion, de climatisation, d'aménagement des éclairages intérieurs et extérieurs.

Ets ARNAUD Jérôme

Isolation Plâtrerie Peinture Électricité

163 Route des Rebières

24460 AGONAC

Tél : 06 46 46 79 62

Email : devis@travauxdinterieur.fr

Site internet : www.travauxdinterieur.fr

Facebook : @etsarnaudjerome

Horaires d'ouverture : du Lundi au vendredi de 8h à 18h30

Nouveauté :
le camion de la boucherie PIET
fait un arrêt à Aponac



Désormais, c'est Amélie PIET qui est présente tous les mercredis et vous accueille avec son sourire, ses conseils et sa bonne humeur et bien entendu ses délicieux produits (charcuteries, viandes et produits cuisinés).

Amélie propose de s'arrêter aussi en porte à porte pour les habitants qui ne peuvent venir au camion **les mercredis à 16h30 sur le parking de la boulangerie** et **18h00 sur la place du XI novembre**.

Vous pouvez contacter la boucherie Piet de Sarliac sur l'Isle au **06.87.24.38.66** ou **05.53.07.56.34**.

Nouveauté ! Amélie Gaillard
élargit sa gamme de soins !

Pour le plus grand plaisir des enfants, Amélie Esthéticienne à domicile élargit sa gamme de soins. Désormais, elle propose des soins du visage et du corps de 30 min avec des produits et des protocoles adaptés aux enfants de 6 à 12 ans. Une formule permet aussi aux parents de partager un soin avec leur enfant pour un moment de complicité.

Amélie propose également des ateliers ludiques et éducatifs pour sensibiliser les enfants à l'hygiène et au soin, idéal pour un anniversaire ou un après-midi entre ami(e)s.



Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter Amélie au **06.71.62.92.26**



Décorations de Noël au CLSH

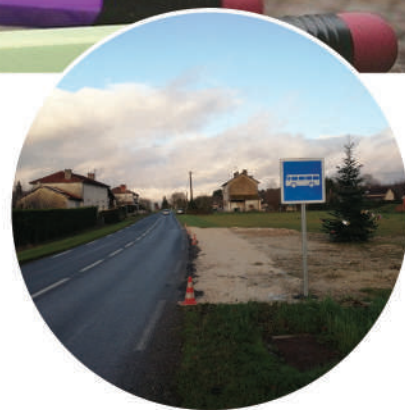
Les enfants du centre de loisirs et leurs animateurs ont dû faire preuve d'imagination, mais aussi d'organisation, pour trouver des idées de décoration pour Noël, l'objectif 2020 étant de faire avec « les moyens du bord » : ultime challenge mené sur deux mercredis et sur quelques temps récréatifs et péri-scolaires. Les enfants ont ainsi confectionné des sujets à suspendre (boules, étoiles, guirlandes...) destinés à être accrochés sur les sapins qui agrémentaient la devanture des boutiques et des façades des commerçants et des artisans d'Agonac. Au programme : pliage, découpage, collage, assemblage. Des ouvrages résistants aux intempéries, conçus avec des matériaux de recyclage multiples, les petits espérant attiser la curiosité de tous et, in fine, celle du Père Noël.

Cette action collective, mobilisant petits et grands, a permis à ces derniers, de prendre plaisir à réaliser, dans une ambiance festive, les préparatifs d'avant-Noël tout en ayant la récompense de les retrouver, pendant les vacances et les fêtes, chez tous les commerçants et les artisans agonacois.



Abribus au Lyonnet

Jusqu'à présent, les bus scolaires s'arrêtaient sur le parking privé de l'auberge «Chez Renée» pour déposer les élèves.



L'acquisition, par la commune, de la parcelle où sont installés les conteneurs semi-enterrés, nous permet de créer un nouvel arrêt.

Dans un premier temps, les agents du service technique construisent une plate-forme stabilisée en calcaire qui permet la création de l'arrêt-bus côté route d'Agonac et d'une aire de stationnement côté route du bas Pinier. L'aménagement global de la parcelle sera fait ultérieurement après avis des habitants du Lyonnet.



**Ecoliers, collégiens, lycéens
et piétons de tout âge,
prudence !**

Avec le changement d'heure, le cheminement vers les arrêts de bus et l'école se fait désormais de nuit. Pour les enfants qui s'y rendent à pied ou à vélo et pour la sécurité de tous, il est souhaitable que les piétons et les cyclistes portent un gilet jaune quel que soit leur âge. Le gilet leur permettra d'être bien vu par les automobilistes.

Amis automobilistes, nous vous demandons une attention particulière car la visibilité se réduit. La nuit, le brouillard, la pluie sont autant de facteurs d'augmentation des risques d'accidents.

Quelques conseils à respecter lors des déplacements piétonniers :

- Sur le trottoir, marcher loin du bord et éviter de descendre sur la chaussée ;
- Être attentif aux véhicules ;
- Le long d'une route ou d'une rue sans trottoir, marcher à gauche de la chaussée ;
- Utiliser les passages pour piétons pour traverser ou, à défaut, rechercher l'endroit le plus sûr ;
- Avant de traverser, regarder à gauche, à droite, puis de nouveau à gauche avant de s'engager ;
- Ne jamais courir pour traverser ;
- A un carrefour, lorsque l'on traverse, faire bien attention aux véhicules qui viennent des autres rues.

La rentrée de janvier s'est accompagnée d'un changement de cuisinier car Anthony Autière a décidé de quitter notre collectivité. Pendant plus d'un an, il a apporté, en plus de ses bons petits plats, sa gentillesse, sa bonne humeur et son implication. Merci cuistot !

Il est remplacé par Chloé Tardy, une jeune fille pleine d'énergie et de motivation. Souhaitons-lui la bienvenue ! Elle prend le relais et continuera à cuisiner, pour les 170 élèves et adultes, de bons repas sains et équilibrés à base de produits bio, locaux et en circuits courts.

Pour aller plus loin, la municipalité a décidé de rénover le restaurant scolaire. Une réflexion va s'engager dans les semaines à venir afin de définir un projet répondant à nos besoins. Bien nourrir, notamment les enfants, est une mission publique capitale !



L'équipe de cuisine : Mylène, Anthony et Chloé

Ecole Départementale des Sports (EDS)

Le Conseil départemental de la Dordogne a toujours eu l'ambition de faciliter et encourager la pratique sportive à destination de la « Jeunesse » du territoire.

A ce titre, la Direction des Sports a créé et implanté 8 EDS le 18 septembre 2019 à l'échelle du département et ce en faveur des jeunes âgés de 8 à 11 ans.

Une EDS a été implantée à Agonac permettant aux enfants du canton de Trélissac de se réunir les mercredis matin au gymnase de 8h30 à 11h30. L'encadrement est assuré par les éducateurs sportifs du Conseil départemental, des prestataires diplômés avec une carte professionnelle peuvent aussi être sollicités.

L'ambition de ce dispositif est de faciliter l'accès et faire découvrir plusieurs Activités Physique et Sportives (APS) au rythme d'une année scolaire.

A titre d'exemple pour l'année scolaire 2020/2021 :

Athlétisme / Ultimate : 4 séances
Gymnastique / Arc Touch : 1 séance
Escrime / Hand-ball : 3 séances
Badminton / boxe : 3 séances
Badminton / Kin Ball : 1 séance



Outre la gratuité du dispositif, l'objectif est de valoriser les offres sportives et permettre le cas échéant de s'orienter vers un club sportif local.

Pour cette deuxième année de fonctionnement, l'EDS propose une sensibilisation aux gestes de premiers secours.

Un service public du sport qui contribue à la réduction des inégalités

Le Conseil Départemental de la Dordogne, dans le cadre d'une convention avec la Direction des Services de l'Education Nationale assure gratuitement un cycle de 8 séances dans une centaine d'écoles du département (soit 127 classes) afin de faire découvrir aux élèves de CM1 et CM2 diverses activités sportives dans le cadre du projet d'école. Ce dispositif s'adresse particulièrement aux écoles primaires publiques situées en zone rurale.

Ainsi, les élèves de la classe de M. Poulvélarie bénéficient depuis le 15 janvier dernier et ce jusqu'au 19 mars prochain de l'intervention d'un Educateur Sportif du Département pour un cycle Basket mené en collaboration avec l'enseignant de cette classe.





L'actualité de la médiathèque

Retour sur le mois de décembre 2020 : Calendrier 'En attendant Noël'

Au mois de décembre, nous avons proposé à nos usagers d'ouvrir chaque jour une case de notre calendrier "En attendant Noël". Ils ont ainsi pu faire des découvertes musicales, littéraires et prendre part à des jeux : énigmes, quiz, jeu d'observation... Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation et pour tous vos retours.



Et pour ce début d'année... 3 événements sont au programme :



Festival du court métrage « Chacun son court » Coup d'envoi le 11 janvier !

Cette année, les amateurs du genre sont invités à participer **exclusivement à distance** via la Médi@thèque Numérique de Dordogne pour consulter les 17 films de la sélection librement à partir **du 11 au 31 janvier 2021** et pour voter en ligne et décerner les Prix du Public dans les catégories "Sélection internationale" et "Kids".

Exposition « Carnets de voyage » Du mardi 12 janvier au 06 février 2021

La médiathèque organise une exposition intitulée « Carnets de voyage » pour que petits et grands se laissent aller à découvrir le monde qui les entoure, qu'ils puissent « Relire le monde », thème des Nuits de la lecture 2021.



Nuits de la lecture - "Relire le monde"

Nous vous donnons rendez-vous sur le net pour une version entièrement numérique des nuits de la lecture :

le samedi 30 janvier à partir de 20h

C'est une soirée atypique qui se prépare. Nous revisiterons le monde télévisuel et radiophonique et relirons le monde sur l'O.A.R.T.F. (Ondes Agonacoises Rares Truculentes et fantastiques).

Un lien pour assister à la soirée sera transmis le jour J sur :

<https://mediathequeagonac.wordpress.com/nuits-de-la-lecture-2021/>
ou sur <https://www.agonac.fr/mediatheque/>



Mariages 2020

08/08/2020	HERDEGEN Matthieu, Jean, René DUBAND Marion, Anne
10/08/2020	BIZIEN Charles, Maxime, Pierre ALTMANN Marion
22/08/2020	COUDERT Johan, Alexandre, Julien BASPEYRAS Mélanie, Charlotte
12/09/2020	BEZAMAT Pierre LAPLAUD Laura, Audrey, Jessica
31/10/2020	DUBREUIL Julien, Daniel, Pierre DESAGE Jennifer, Aurore



Décès 2020

07/01/2020	BESCON Jean-François
12/01/2020	MAZIÈRE Jean, Maurice
29/01/2020	HENGEL Jeanne, Frédérique Veuve BONNEFOND
11/02/2020	AUGER Jacqueline, Janine, Germaine Veuve VULLIAMY
16/02/2020	HOSPITAL Guy
17/02/2020	GAILLARD Alphonse Raymond
28/02/2020	YONNET Marcelle - Veuve GUILLE
11/03/2020	PIERROT Roland Henri
14/03/2020	DREYER Madeleine - Epouse CLARY
15/03/2020	MOLIN Gilbert, André
17/03/2020	DENIS Ghislaine, Roberte Veuve SOULATGES
14/04/2020	DUBESSET Fulberthe - Veuve AUDEBERT
22/04/2020	SOPEL Marie-Yvonne - Veuve PASCO
06/05/2020	MANDEIX André
01/06/2020	TRUFFY André
21/06/2020	DE PLAS Léone Anne Marie Veuve MONNIER
09/07/2020	ARNAUD Pierrette, Henriette Veuve JANAUD
11/07/2020	SAID Rollande Zoé - Veuve SAID
25/07/2020	BEAU Marie Jeanne Jeannine Veuve PERVIEUX
29/07/2020	DENIS Raymonde - Veuve MALPONT
08/08/2020	SUDRIE Michel René Yves
18/09/2020	FEYFANT Paul André
29/09/2020	DELMON Yvan Louis
10/10/2020	ANDRIEUX Marguerite, Marie, Thérèse, Ernestine - Epouse CHAUVERON



Naissances 2020

19/01/2020	ROUSSEAU Malia
30/01/2020	LEYMARIE Sofia, Faustine
20/02/2020	BERNON Margot, Ambre
08/05/2020	ROUSSARIE BOMME Aubin, Roméo, Eliot
19/05/2020	BIZOT Titouan, Maël
03/06/2020	LAGARDE Mathys, Pierre, Robert, Bernard
10/06/2020	RONGIERAS Charly
19/06/2020	CHAMOULAUD Rose, Esmée
10/07/2020	COMPAGNON Dorian
09/08/2020	COMBELAIR Kalia, Claudine, Claudette
18/08/2020	NOCETTI Eden
06/10/2020	MARCHIVES Marius, Chris, Daniel
19/12/2020	LEGOUTEUX Nolan, Maël, Ethan
21/10/2020	CHOUSSAL Jeannine, Rachel Veuve MAYAUDON
02/11/2020	DELENGEAS Robert
08/11/2020	FRANCOIS Constant/Emile
10/11/2020	GORSSE Marcel
12/11/2020	MOSCHINI Alice Augustine Veuve GAMBONI
14/11/2020	QUEYRET Raymonde Thérèse Veuve NOUAILLANE
15/11/2020	LAVAL Micheline Lucienne Veuve ROBERT
15/11/2020	DESCHAMPS Henriette Micheline Veuve BÉGOUT
17/11/2020	SIMON Gertrude Veuve DESTHOMAS
17/11/2020	LEHOUCQ Françoise, Alphonsine, Jeanne - Veuve ROUSSEAU
26/11/2020	PAPON Simone Gisèle Veuve MOLIN
07/12/2020	BRUGUERA Robert Jacques
08/12/2020	LACAUD Marie Ange Veuve MAZELLE
08/12/2020	ROUX Jean
11/12/2020	LEHOUCQ Jeannine, Julienne, Angèle Veuve BAUDIMONT
15/12/2020	OLMÉDO Joseph, René





Janvier

- ★ 11-31 Festival du court métrage **"Chacun son court"** -
En ligne :
<https://dordogne.mediatheques.fr/>
- ★ 12/01-06/02 Exposition **"Carnets de voyage"** -
Médiathèque
- ★ 28 Lancement du **Marché d'Agonac**, à
partir de 15h, place du XI
Novembre
- ★ 30 **Nuits de la lecture** - En livestream

**12 minutes pour rejoindre Périgueux,
qui dit mieux !**

Trains en direction
de Périgueux
jusqu'au
02/07/2021

Du lundi au vendredi

Agonac	Périgueux
07:21	07:33
08:19	08:31
12:47	13:00
17:46	17:58
19:30	19:42
21:17	21:27
23:17	23:27

Samedi et fêtes

Agonac	Périgueux
07:21	07:33
13:10	13:22
17:45	17:58
21:31	21:42

Dimanche

Agonac	Périgueux
13:10	13:22
17:45	17:58
20:23	20:34
22:13	22:23
00:18	00:29

Trains en provenance
de Périgueux
jusqu'au
02/07/2021

Du lundi au vendredi

Périgueux	Agonac
04:32	04:43
06:06	06:20
07:04	07:21
13:23	13:37
15:34	15:45
17:12	17:25
18:19	18:32

Samedi et fêtes

Périgueux	Agonac
06:35	06:46
12:23	12:34
16:15	16:35
18:22	18:35

Dimanche

Périgueux	Agonac
12:23	12:34
16:15	16:35
18:22	18:35
21:28	21:39

CARNET D'ADRESSES

MAIRIE : 05.53.06.37.09

Ouvert au public le lundi et le jeudi : 9h-12h /
13h30-18h. Le mardi, le mercredi et le vendredi :
9h-12h / 13h30-17h30. Le samedi matin :
9h-12h

MEDIATHEQUE : 05.53.06.12.06

LA POSTE : 05.53.45.66.43

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h /
14h-17h. Mercredi et samedi matin : 9h-12h

TAXI : Patrice Neyssensas 05.53.06.33.96

ENFANCE :

Ecole maternelle : 05.53.06.33.79

Ecole élémentaire : 05.53.06.33.59

Centre de loisirs : 05.53.06.12.05

Restaurant scolaire : 05.53.06.19.04

LE GRAND PERIGUEUX :

Standard : 05.53.35.86.00

Déchetterie : 05.53.35.86.17

Point Accueil Crèches : 05.53.35.75.18

MEDECINS :

Docteur Bernadac : 05.53.35.39.14

Docteur Demonchy : 05.53.35.39.14

Docteur Leric : 05.53.06.34.90

Docteur Maunac : 05.53.06.34.90

EPHAD des Chênes Verts : 05.53.02.40.00

PHARMACIE :

Pharmacie Gruber Corre : 05.53.06.35.13

Urgences pharmaceutiques : 3237

DENTISTE :

Docteur Hollier : 05.53.06.34.11

CABINET INFIRMIER :

Séverine Bouthier, Sandrine Lepeyre, Céline
Bernard, Coraline Gaye : 06.28.71.51.32

Permanences sur rendez-vous le vendredi de 7h
à 10h et le mardi de 7h à 8h

CABINET D'OSTEOPATHIE :

Fanny Meunier : 05.53.06.36.29

KINESITHERAPEUTE :

Xavier Martz : 06.52.12.55.61

PEDICURE/PODOLOGUE :

Amandine Rongiéras : 05.53.08.35.07

PLANNING FAMILIAL : 05.53.53.11.96

URGENCES :

SAMU : 15 Pompiers : 18 Police : 17

Centre Antipoison : 05.56.96.40.80

SOS Femmes Battues : 05.53.35.03.03

Enfance maltraitée : 05.53.02.27.89 ou le 119